

PV n°1 du 31/08/2022

COMMISSION DE FOOTBALL

La commission se réunit tous les lundi après-midi

Merci d'utiliser l'adresse mail : footfsgt13@gmail.com

Les permanents qui font le relais avec la commission de foot sont :

Patrick : à patrick.fsgt13@orange.fr et Thierry : à thierry.fsgt13@orange.fr

ATTENTION

Adresse postale :

Comité FSGT 13 - 22 RUE AUGER – 13004 Marseille.

L'accès aux nouveaux locaux et l'accueil du public se font par :
Traverse cas – 13004 Marseille (Stationnement possible sur terrains de basket)

Les horaires :

Lundi : 9h00 – 12h00 et 14h00 -18h00

Mardi : 9h00 – 12h00 et 14h00 -17h00

Mercredi : **FERME au public**

Jeudi : 9h00 – 12h00 et 14h00 -17h00

Vendredi : 9h00 – 12h00 et 14h00 -17h00

COURRIERS :

- Recevons courriel du club CIC. La CDA recevra les dirigeants le lundi 12/09/2022 au comité à 18h30.

INFORMATIONS SAISON 2022 / 2023 :

● RE AFFILIATION (renouvellements) :

Les anciens clubs avaient une démarche à faire via le site des licences afin de renouveler l'affiliation avant le 15/08/2022. Si cette démarche n'a pas été faite l'affiliation n'est pas renouvelée et de ce fait vous ne pouvez pas obtenir le lien pour ré initialiser votre mot de passe et faire ainsi vos demandes de licences. Dans ce cas-là adressez un mail à thierry.fsgt13@orange.fr

● AFFILIATION (nouveaux clubs) :

Les nouveaux clubs ont reçu par mail le document de demande d'affiliation. Il faudra le retourner, par mail ou par courrier, dument rempli au comité. Les clubs qui n'ont pas reçu ce document doivent en faire la demande à thierry.fsgt13@orange.fr

● LICENCES :

ATTENTION : Avant de venir retirer ou venir faire vos licences au comité merci de téléphoner !

Pour les nouveaux clubs :

Il faudra fournir deux photos et une photocopie de CNI pour chaque licencié. Les licences se feront de manière traditionnelle avec les cartons de licences.

Pour les anciens clubs :

Comme la saison précédente, le choix est laissé de faire les licences de deux façons :

- « **traditionnelle** » : il faudra alors fournir deux photos et l'ancienne licence pour les renouvellements et pour les nouveaux il faudra en plus une photocopie de CNI.
- « **dématérialisée** » : il faudra alors télécharger **OBLIGATOIREMENT** via le site des licences, une photo dans l'espace adhérent. Il faudra également adresser une photocopie de CNI pour les nouveaux.

● FINANCES :

Les chèques d'engagements seront encaissés durant la dernière quinzaine du mois de septembre 2022.

Les chèques des 18 licences par équipes seront encaissés durant la dernière quinzaine du mois d'octobre 2022.

Les clubs qui ont plus de 18 licences par équipe devront régulariser leur situation à la date du 15 novembre 2022. Les clubs n'étant pas en règle à la date du 15/11/2022 seront mis en sommeil.

● ASSEMBLEE DE TOUS LES CLUBS de foot à 11 (anciens et nouveaux) :

L'assemblée des clubs aura lieu le **SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022 au siège de la SCO STE MARGUERITE, 1 BD DE LA PUGETTE, 13009 MARSEILLE, de 9h30 à 12h30.**

L'ordre du jour :

- bilan de la saison 2021 / 2022
- remise des récompenses 2021 / 2022 challenges et championnats
- 2022/ 2023 : présentation des calendriers séniors et vétérans
- divers

● REUNION NOUVEAUX CLUBS ET NOUVELLES EQUIPES :

La réunion se tiendra le lundi 5 septembre 2022 à 18h00 au comité (22 RUE AUGER – 13004 MARSEILLE) – **Présence obligatoire** : CAG A et B – FC GRINTA – UFC BASSIN DE SEON – BF ASSAINISSEMENTS – USGB – AJCM – ATLETICO de MARSEILLE – NOUS POUR TOUS – QUARTIER NORD FC B – FC EH – ONE BEAUSOLEIL – AS MARGERAY C – MACCABI SPORT – OL CABRIES CALAS – AMICALE BC B – ECTS B – US 1^{er} CANTON – LA SELECAO – MSO – SYSTEME D (vétérans) – BERRE SC – USPEG –

● CALENDRIER / REPRISE :

La reprise se fera par un 1^{er} **match de brassage** programmé par la CDA qui aura lieu le week-end du 09/09/2022 pour les équipes qui seront à jour administrativement (licences demandées sur le site des licences).

POINT ENGAGEMENTS 2022 / 2023 :

LES ENGAGEMENTS en SENIORS et en VETERANS SONT CLOTURES (plus de place). Toute future demande sera tout de même mise sur liste d'attente et sera soumise à la commission de rentrée.

RP :

ASC VIVAUX / ASC BATARELLE du 11/05/2022 :

- Suite aux pièces en sa possession, la CDA décide de convoquer les joueurs BAGHDAD-KABLI Radouane licence n° 811937 et TALIERCO Loïc licence n° 811893 du club ASC BATARELLE le lundi 12/09/2023 à 18h00 au comité (22 RUE AUGER 13004 Marseille).

***** PALMARES SAISON 2021 /2022 VETERANS *****

CHAMPIONNAT Grpe A	REAL PADAMI A
CHAMPIONNAT Grpe B	SASA
CHAMPIONNAT Grpe C	OLYMPIQUE DU MIDI
CHAMPIONNAT Grpe D	CA PLAN DE CUQUES A

CHALLENGE CDA	CAM PHENIX
SUPER CHALLENGE CDA	AS MAZARGUES

***** PALMARES SAISON 2021 2022 SENIORS *****

CHAMPIONNAT Grpe A	CASE SC
CHAMPIONNAT Grpe B	CELTIC IRISH C
CHAMPIONNAT Grpe C	AMICALE BC
CHAMPIONNAT Grpe D	ALL. NORD AIX

CHALLENGE CDA	ALL. NORD AIX
SUPER CHALLENGE CDA	AIRBUS HELICO

COUPE CREDIT MUTUEL	AS MARGERAY
----------------------------	--------------------